



Entretien avec Alain Poncet Éditions la clé à molette Montbéliard (Doubs)

À quoi ressemblerait votre métier sans la loi Lang ?

Je ne sais pas. La loi Lang est actuellement contournée par Amazon, Fnac et consorts, en jouant sur les frais de port. C'est une technique d'appel car sur les autres produits (les aspirateurs, par exemple), le consommateur paie les frais de port sans rechigner.

On met les consommateurs en situation de dépendance par des arguments pseudo culturels comme les zones sans librairies, mais **n'importe quelle librairie peut recevoir une commande et l'envoyer**, alors que médiatiquement on nous laisse penser que seul Amazon peut atteindre les zones re-

culées du territoire national, renommées « déserts culturels » depuis que la culture n'est qu'un produit (livre, concert, spectacle...).

Quels devraient être selon vous les évolutions et axes d'amélioration de la loi Lang ?

On se retrouve actuellement avec un marché amputé : la librairie indépendante d'un côté et Amazon et consorts de l'autre. Par exemple, notre distributeur ne travaille pas avec Amazon, pour jouer à fond la carte de la librairie indépendante. Il faut empêcher les GAFAM (acronyme des géants du

web : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) d'achever l'encerclement de nos cerveaux, de nos agoras et de nos portefeuilles. **Il faut normaliser ou encadrer les frais de port, par exemple.**

